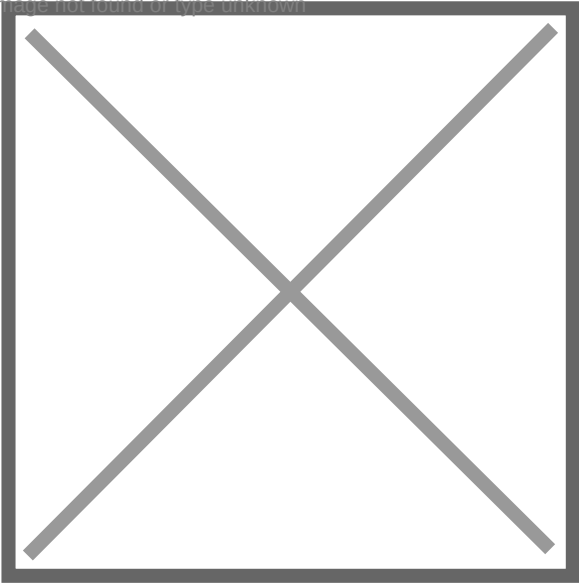


Image not found or type unknown



Licenciement du personnel en reprenant un font de commerce

Par **juri_old**, le **16/12/2007** à **14:58**

bonjour je reprend un font de commerce en cogérance cette entreprise comprend deux salariés pour une raison économique je souhaite licencier une personne ce travail sera repris par mon collègue cette personne a un léger handicap qui doit la licencier moi ou l'ancien employeurrrn rrrn merci d'avance